

Présidence de Madame Anouck SAUGY, présidente

Membres absents excusés : M. Ahmed Abdi Jama, Mme Idil Abdulle, Mme Marlyse Audergon, Mme Romane Benvenuti, Mme Virginie Cavalli, Mme Valérie D'Acremont, Mme Preeti Damon, Mme Olivia Fahmy, Mme Paloma Graf, M. Nicolas Hurni, Mme Feryel Kilani, M. Guillaume Matthey, Mme Gaelle Mieli, M. Fabrice Moscheni, M. Thibault Schaller, Mme Najia Trottet

Membres absents non excusés : Mme Pauline Blanc, Mme Fatma Chebel, M. Jean-Luc Masson

Membres présents	81
Membres absents excusés	16
Membres absents non excusés	3
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Prestation de serment

de Mme Isabelle BONILLO (EàG).

Prestation de serment

de Mme Manon ZECCA (EàG).

Démission

de Mme Preeti DAMON (soc) du Conseil communal avec effet au 04.09.2026.

Démission

de Mme Josée Christine LAVANCHY (UDC) du Conseil communal avec effet au 01.10.2026.

Election complémentaire

d'un membre suppléant au Conseil intercommunal de l'association des taxis en remplacement de M. Jacques Pernet, démissionnaire.

Mme Marlène Bérard du groupe PLR, propose la candidature de Mme Sabine Finci.

Le Conseil désigne, à l'unanimité, Mme Sabine FINCI (PLR) membre suppléante au Conseil intercommunal de l'association des taxis.

Première partie de la 3^e séance du mardi 8 septembre 2026

Election complémentaire	d'un membre suppléant à la Commission permanente des pétitions en remplacement de Mme Sevgi Koyuncu, démissionnaire. M. Johann DUPUIS du groupe EàG, propose la candidature de Mme Léonie KOVALIV Le Conseil désigne, à l'unanimité, Mme Léonie KOVALIV (EàG) membre suppléante à la Commission permanente des pétitions.
Pétition Dépôt	de Association pour la protection des piétons Lausannois : «Ca suffit y en a marre : les zones piétonnes aux piétons» (990 signatures) La pétition est renvoyée à la commission des pétitions.
Communications Bureau	- <u>03.09.2026</u> : Commission permanente de gestion - Organisation du 1er juillet 2026 au 30 juin 2027
Lettre	de la Municipalité du 26 août 2026 – Séance du Conseil communal du 8 septembre 2026 - demande de <u>traitement prioritaire</u> pour les points - Préavis N° 2025/56 – LEA : Création d'un règlement communal du patrimoine arboré détaillant les modalités de protection d'atteinte et de compensation touchant les arbres, arbustes, bosquets et cordons boisés non-forestiers sur le territoire lausannois. - Préavis N° 2026/22 – SCS : Centre sportif de Malley SA – Convention destinée à alimenter un fonds de rénovation pour un montant total annuel de CHF 467'000.- à répartir entre les communes de Lausanne pour CHF 280'000.- de Prilly pour CHF 93'400.- et de Renens pour CHF 93'400.-
Communications municipales	- <u>02.07.2026</u> : Communication CC - Réponse aux résolutions - Interpellation déposée le 14 janvier 2025 de M. Olivier PAGNOT : « Hâtes toi lentement » (CD) - <u>20.08.2026</u> : Communication CC - Réponse à la résolution suite à l'interpellation urgente déposée le 17 mars 2026 de M. Pierre CONSCIENCE : « Intervention musclée sur personne sous psychotrope : quelle est la doctrine de la Police lausannoise ? » (SE)
Postulat Dépôt	de Mme Christelle RIGUAL : « Mesures d'adaptation à la chaleur de l'espace public : s'inspirer des pratiques méditerranéennes pour réduire la chaleur en ville ? »
Postulat Dépôt	de Mme Virginie ZÜRCHER : « Canicules à répétition : Lausanne doit accélérer ses actions »
Postulat Dépôt	de Mme Virginie ZÜRCHER : « Pour une journée climat et résilience dans les écoles »
Postulat Dépôt	de Mme Virginie ZÜRCHER : « Canicule et enfance, pour des adaptations des horaires des activités scolaires et parascolaires »

Première partie de la 3^e séance du mardi 8 septembre 2026

Postulat Dépôt	de Mme Valérie ZWAHLEN : « Adaptation des horaires de la Fête du Bois »
Postulat Dépôt	de Mme Sarah NEUMANN : « Plan canicule : quid des petites personnes vulnérables ? »
Postulat Dépôt	de Mme Sarah NEUMANN : « Urgence climatique, pour un assainissement accéléré des établissements scolaires et parascolaires (même partiel) »
Postulat Dépôt	de M. Louis DANA : « Contre la canicule et pour les loisirs : une nouvelle piscine de quartier gratuite »
Postulat Dépôt	de M. Samuel DE VARGAS : « Préserver les logements face au développement des locations commerciales de courte durée »
Postulat Dépôt	de M. Valéry BEAUD : « Pour des bâtiments adaptés aux évolutions climatiques »
Postulat Dépôt	de M. Valéry BEAUD : « Pour des trottoirs ombragés, particulièrement par une augmentation significative de l'arborisation des rues »
Postulat Dépôt	de Mme Alexandra GERBER : « L'adaptation au réchauffement climatique passe par nos sols : Il est urgent de désimperméabiliser ! »
Postulat Dépôt	de Mme Alice GENOUD : « En temps de canicule, l'accès à l'eau doit être favorisé »
Postulat Dépôt	de M. Ilias PANCHARD : « Canicule : développer la production de froid à distance centralisée plutôt que la climatisation individuelle »
Postulat Dépôt	de M. Ilias PANCHARD : « Canicule : des moyens supplémentaires pour financer les mesures d'adaptation au changement climatique »
Postulat Dépôt	de M. Ilias PANCHARD : « Canicule : Protéger les locataires contre la surchauffe des logements »
Postulat Dépôt	de Mme Romane BENVENUTI : « Touxtes au Lac : Davantage de zones de baignade (surveillées) »
Postulat Dépôt	de Mme Marlyse AUDERGON : « Pour la création d'un plan canicule pour les employé-e-s de la Ville et pour les entreprises qu'elle mandate »
Postulat Dépôt	de Mme Séverine EVEQUOZ : « Canicule : Qui pilote Pour un plan communal transversal »
Postulat Dépôt	de Mme Séverine EVEQUOZ : « Sécheresse : Qui sera servi en premier Pour une stratégie lausannoise de la ressource en eau »

Première partie de la 3^e séance du mardi 8 septembre 2026

Postulat Dépôt	de Mme Olivia FAHMY : « Pour le respect des forêts, du lac et des cours d'eau face au changement climatique : mieux informer la population sur les bons gestes à adopter. »
Postulat Dépôt	de Mme Olivia FAHMY : « Pour une gratuité des lieux frais ou climatisés à Lausanne durant les périodes de canicule »
Interpellation Dépôt	de Mme Alice GENOUD (Les Verts) : « Nos crèches ont aussi chaud »
Interpellation Dépôt	de M. Louis DANA (soc.) : « Les bus des Transports publics lausannois sont-ils adaptés à la canicule ? »
Interpellation Dépôt	de Mme Ariane BAUD (EàG) et consorts « Mise en danger de la population par l'incendie du site de recyclage de l'entreprise Thévenaz-Leduc. Quelles suites ? » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.
Interpellation Dépôt	de M. Olivier MARMY (PLR) et consorts « Transports 2045 » : le Grimseltunnel fait-il dérailler Lausanne ? » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.
Interpellation Dépôt	de Mme Virginie CAVALLI (PVL-LC) et consorts « Tram lausannois : la Municipalité va-t-elle transformer le tracé en un vrai parcours de fraîcheur avant qu'il ne soit trop tard ? » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.
Interpellation Dépôt	de M. Ilias PANCHARD (Les Verts) et consorts « Initiative 12% : quelles conséquences à craindre pour Lausanne et ses prestations à la population ? » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.
Interpellation Dépôt	de M. Alassane KANE (EàG) et consorts « Policiers réintégrés malgré leur implication dans le scandale des messages racistes : la Municipalité fait-elle preuve de laxisme dans la lutte contre le racisme au sein de la police lausannoise ? » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal.
Interpellation Dépôt	de M. Yusuf KULMIYE (soc.) et consorts « Saluts hitlériens et jets de projectiles en plein centre-ville : quelle réponse de la Municipalité ? »

Première partie de la 3^e séance du mardi 8 septembre 2026

	L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal. _____
Interpellation Dépôt	de M. Louis DANA (soc.) et consorts « Quel avenir pour Lausanne-Cités et la diversité de la presse lausannoise ? » L'urgence est demandée pour cette interpellation, laquelle a été acceptée par le Bureau légal du Conseil communal. _____
Questions orales	
I.	M. Hadrien Buclin (EàG), M. Xavier Roth, directeur d'Enfance, jeunesse et quartiers
II.	M. Olivier Marmy (PLR), M. Xavier Company, directeur des Services industriels
III.	M. Johann Dupuis (EàG), Mme Émilie Moeschler, directrice de Sports et cohésion sociale
III.	M. Samuel de Vargas (soc.), M. Grégoire Junod, syndic
IV.	M. Eric Bettens (Les Vert·e·s), M. Xavier Roth, directeur d'Enfance, jeunesse et quartiers
V.	Mme Laurence Bisang (soc.), M. Julien Eggenberger, directeur de Finances et mobilité
VI.	M. Vincent Vouillamoz (PVL-LC), M. Julien Eggenberger, directeur de Finances et mobilité
VII.	M. Olivier Meuwly (PLR), M. Julien Eggenberger, directeur de Finances et mobilité
VIII.	M. Serge De Ribaupierre (PVL-LC), Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, environnement et architecture
IX.	M. Joël Oguey (UDC), M. Julien Eggenberger, directeur de Finances et mobilité
X	Mme Aurélie Lassere (Les Vert·e·s), M. Xavier Roth, directeur d'Enfance, jeunesse et quartiers

<u>PREA26/014</u> - LEA Rapport s/préavis 2026/22	Centre Sportif de Malley S.A. – Convention destinée à alimenter un fonds de rénovation pour un montant total annuel de CHF 467'000.- à répartir entre les communes de Lausanne pour CHF 280'200.-, de Prilly pour CHF 93'400.- et de Renens pour CHF 93'400.- <u>Rapportrice</u> : Mme Marlyse AUDERGON (Les Verts) <i>[Remplacée à la tribune par : Mme Carolina Carvalho (soc.)]</i>
<i>Discussion</i>	M. Yvan Salzmann (soc)
<i>Vote s/concl.</i>	Le Conseil, par à l'unanimité, approuve la conclusion de la commission, soit décide :

d'autoriser la Municipalité à signer entre les communes de Lausanne, Renens et Prilly, la convention visant à alimenter un fonds de rénovation au CSM S.A. pour un montant total annuel de CHF 467'000.-, à répartir entre les communes de Lausanne pour CHF 280'200.-, de Prilly pour CHF 93'400.- et de Renens pour 93'400.-..

**DROITS DES CONSEILLERS –
PRISE EN CONSIDERATION DES INITIATIVES**

**POS26/076 – LEA
postulat**

Discussion
préalable

de M. Samson YEMANE et crts : « Réhabilitation de Judas - pour la protection des locataires lausannois-es »

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS26/078 – EJQ
postulat**

Discussion
préalable

de Mme Marie-Claude GUERRY « Un passeport-vacances de la lecture dans les bibliothèques lausannoises »

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

**POS26/075 – SE
postulat**

Discussion
préalable

de M. Samson YEMANE « PML - Soutien à la préparation des candidates et candidats aux tests d'admission de la Police de Lausanne »

Une personne demande le renvoi en commission.

La demande étant appuyée par le nombre suffisant de voix, le postulat est renvoyé à une commission.

**POS26/074 – FIM
postulat**

Discussion
préalable

de M. Samuel DE VARGAS : « Pour une extension nocturne du métro M2 afin de garantir la continuité des déplacements à Lausanne, compatible avec les besoins de la population et de la protection du personnel »

La parole n'est pas demandée.

Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide :

de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.

Première partie de la 3^e séance du mardi 8 septembre 2026

<u>POS26/079</u> – EJQ postulat Discussion préalable	de Mme Marie-Claude GUERRY : « Plus de bibliobus, plus de lecture, plus de concentration, plus de liens ! » » La parole n'est pas demandée. Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide : de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.
<u>POS26/077</u> – SIL postulat Discussion préalable	de M. Frédéric STEIMER : « Pour une facture d'électricité digitale, centrée sur l'utilisateur et pédagogique » La parole n'est pas demandée. Le renvoi en commission n'ayant pas été demandé, le Conseil décide : de renvoyer ce postulat directement à la Municipalité pour étude et rapport.
<u>INT26/037</u> - SE Interpellation urgente	de Mme Patrizia Deborah MORI « La Sallaz, nouvelle Riponne du nord-est ? »
<i>Développement</i>	Mme Patrizia Mori (UDC) <u>qui dépose 1 résolution.</u>
<i>Réponse de la Municipalité</i>	M. Pierre-Antoine Hildbrand, directeur de Sécurité et économie.
<i>Résolution Mori</i>	Le conseil communal souhaite que la Municipalité conditionne l'accès aux prestations bas seuil et hébergement d'urgence à des critères clairs : domicile lausannois et, pour les personnes sans titre de séjour, limitation de la durée de séjour, afin de limiter l'appel d'air qui se constate à Lausanne.
<i>Discussion</i>	Mme Léonie Kovaliv (EG), Mme Alice Genoud (Les Vert·e·s), Mme Christelle Rigual (soc.), M. Jean-Marc Béguin (PVL-LC), Mme Patrizia Mori (UDC),
<i>Vote s/ résolution</i>	Le Conseil, par 22 oui, 53 non, et 2 abstentions, refuse la résolution de Mme Mori Le Conseil prend acte de la réponse municipale.
<u>INT24/042</u> – LEA Interpellation urgente	de Mme Ariane Baud (EàG) et consorts « Mise en danger de la population par l'incendie du site de recyclage de l'entreprise Thévenaz-Leduc. Quelles suites ? »
<i>Développement</i>	Mme Ariane Beaud (EàG) <u>qui dépose 2 résolutions.</u>
<i>Réponse de la Municipalité</i>	Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, environnement et architecture.

Première partie de la 3^e séance du mardi 8 septembre 2026

<i>Résolution Baud 1</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité, dans le cadre d'événements tels des incendies ou événements chimiques comportant un danger pour la population lausannoise, mette en œuvre des actions visant à la fois à permettre : • Une alerte/information en temps réel sur les dangers, le périmètre et les mesures à prendre pour limiter les expositions dangereuses • Une information a posteriori sur la nature des dangers encourus, leurs conséquences et les mesures à prendre pour en diminuer les impacts • Au besoin, s'il s'avère que l'événement résulte de manquements liés à la sécurité, que des actions en justice puissent être menées pour défendre les intérêts de la Ville et de ses habitant.·exs.
<i>Résolution Baud 2</i>	Pour la problématique des batteries au lithium, dont la présence récurrente dans les déchets augmente le risque d'incendie, le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette en œuvre • Une large campagne de sensibilisation et d'information au sujet du tri de ces éléments.
<i>Discussion</i>	M. Matthieu Carrel, (PLR), M. Johann Dupuis (EàG), Mme Françoise Piron (PLR), M. Matthieu Carrel (PLR), M. Olivier Thorens (Les Vert·e·s), Mme Carolina Carvalho (soc.), M. Vincent Vouillamoz (PVL-LC), M. Hadrien Buclin (EàG), Mme Ariane Baud (EàG), <u>qui modifie sa résolution 1 (numérotation des résolutions de 1 à 4).</u>
<i>Résolution Baud 1</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité, dans le cadre d'événements tels des incendies ou événements chimiques comportant un danger pour la population lausannoise, mette en œuvre des actions visant à la fois à permettre : • Une alerte/information en temps réel sur les dangers, le périmètre et les mesures à prendre pour limiter les expositions dangereuses
<i>Résolution Baud 2</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité, dans le cadre d'événements tels des incendies ou événements chimiques comportant un danger pour la population lausannoise, mette en œuvre des actions visant à la fois à permettre : • Une information a posteriori sur la nature des dangers encourus, leurs conséquences et les mesures à prendre pour en diminuer les impacts
<i>Résolution Baud 3</i>	Le Conseil communal souhaite que la Municipalité, dans le cadre d'événements tels des incendies ou événements chimiques comportant un danger pour la population lausannoise, mette en œuvre des actions visant à la fois à permettre : • Au besoin, s'il s'avère que l'événement résulte de manquements liés à la sécurité, que des actions en justice puissent être menées pour défendre les intérêts de la Ville et de ses habitant.·exs.
<i>Résolution Baud 4</i>	Pour la problématique des batteries au lithium, dont la présence récurrente dans les déchets augmente le risque d'incendie, le Conseil communal souhaite que la Municipalité mette en œuvre • Une large campagne de sensibilisation et d'information au sujet du tri de ces éléments.
<i>Vote s/ résolution Baud 1</i>	Le Conseil, par 41 oui, 24 non, et 9 abstentions, adopte la résolution Baud 1.

Première partie de la 3^e séance du mardi 8 septembre 2026

<i>Vote s/ résolution Baud 2</i>	Le Conseil, par 69 oui, 2 non, et 6 abstentions, adopte la résolution Baud 2.
<i>Vote s/ résolution Baud 3</i>	Le Conseil, par 66 oui, 0 non, et 11 abstentions, adopte la résolution Baud 3.
<i>Vote s/ résolution Baud 4</i>	Le Conseil, par 74 oui, 1 non, et 2 abstentions, adopte la résolution Baud 4.
	Le Conseil prend acte de la réponse municipale. _____
Clôture	La séance est levée à 20 h.
	La présidente Le secrétaire

Présidence de Mme Anouck SAUGY, présidente

Membres absents excusés : M. Ahmed Abdi Jama, Mme Idil Abdulle, Mme Marlyse Audergon, Mme Romane Benvenuti, Mme Valérie D'Acremont, Mme Preeti Damon, Mme Paloma Graf, M. Nicolas Hurni, M. Guillaume Matthey, Mme Gaelle Mieli, M. Fabrice Moscheni, M. Thibault Schaller, Mme Najia Trottet, Mme Manon Zecca

Membres absents non excusés : Mme Pauline Blanc, Mme Fatma Chebel, M. Jean-Luc Masson

Membres présents	83
Membres absents excusés	14
Membres absents non excusés	3
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 20 h 30 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

PREA25/037 - LEA
Rapport s/préavis
2025/56

Création d'un règlement communal du patrimoine arboré détaillant les modalités de protection, d'atteinte et de compensation touchant les arbres, arbustes, bosquets et cordons boisés non-forestiers sur le territoire lausannois

Rapporteur : M. Johann DUPUIS (EàG)

Discussion entrée en matière
Art. 79

M. Matthieu Carrel (PLR), M. Johann Dupuis (EàG), Mme Alexandra Gerber (Les Vert·e·s), M. Samuel de Vargas (soc.), M. Valentin Christe (UDC), M. Vincent Vouillamoz (PVL-LC), M. Feryel Kilani, M. Matthieu Carrel (PLR), Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, environnement et architecture

Vote s/entrée en matière

Le Conseil, par 55 oui, 25 non et 0 abstention, **accepte** l'entrée en matière.

Discussion générale

M. Johann Dupuis (EàG), M. Guy Gaudard (PLR), Mme Mathilde Maillard (PLR), Mme Feryel Kilani (Les Vert·e·s), M. Mathias Paquier (PVL-LC), M. Jacques-Etienne Rastorfer (soc.),

Discussion sur règlement

Mme Mathilde Maillard (PLR), qui dépose un amendement.
Mme Alexandra Gerber (Les Vert·e·s)

Amendement 1
Art. 11, al. 4

Article 11 – valeur d'impact et priorité à compenser en nature

Deuxième partie de la 3^e séance du mardi 8 septembre 2026

	Al. 4 La valeur d'impact est fixée au minimum à 500 points par arbre, y compris pour les arbres morts. sauf pour les arbres morts pour lesquels la valeur d'impact est de 0 point.
Vote s/A°1	Le Conseil, par 30 oui, 49 non et 1 abstention, refuse l'amendement
Discussion (suite)	Mme Mathilde Maillard (PLR), <u>qui dépose un amendement.</u> Mme Alexandra Gerber (Les Vert·e·s)
Amendement 2 Art. 11, al. 7	Article 11 – valeur d'impact et priorité à compenser en nature Al. 7 En règle générale , la plantation compensatoire est effectuée sur le bienfonds où est situé l'élément du patrimoine arboré à abattre, selon le principe d'un pour un. Dans les zones à bâtir ou l'espace bâti, elle peut être réalisée sur une autre parcelle concernée par la même requête Toutefois, elle peut être faite sur une parcelle voisine, pour autant que son propriétaire s'engage à se substituer au bénéficiaire de l'autorisation. Cet élément doit être spécifié dans l'autorisation. Des compensations sous forme de plus-value écologiques autres que du patrimoine arboré peuvent être admises, à hauteur maximale de 30% de la valeur totale des compensations en nature.
Vote s/A°2	Le Conseil, par 28 oui, 51 non et 0 abstention, refuse l'amendement.
Discussion (suite)	Mme Mathilde Maillard (PLR), <u>qui dépose un amendement.</u> Mme Alexandra Gerber (Les Vert·e·s), Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, environnement et architecture
Amendement 3 Art. 11, al. 7	Article 11 – valeur d'impact et priorité à compenser en nature Al. 7 La plantation compensatoire est effectuée sur le bienfonds où est situé l'élément du patrimoine arboré à abattre, selon le principe d'un pour un. Dans les zones à bâtir ou l'espace bâti, elle peut être réalisée sur une autre parcelle concernée par la même requête Des compensations sous forme de plus-value écologiques autres que du patrimoine arboré peuvent être admises, à hauteur maximale de 30% de la valeur totale des compensations en nature.
Vote s/A°3	Le Conseil, par 27 oui, 54 non et 0 abstention, refuse l'amendement.
Discussion (suite)	Mme Mathilde Maillard (PLR), <u>qui dépose un amendement.</u> Mme Alexandra Gerber (Les Vert·e·s)
Amendement 4 Art. 11, al. 8	Article 11 – valeur d'impact et priorité à compenser en nature Al. 8 La plantation de compensation bénéficie d'une protection selon l'article 4 dès sa plantation. En cas de mort de la plantation compensatoire ou de malfaçon de la mesure de compensation alternative, la municipalité ordonne des mesures correctives, à charge du bénéficiaire de l'autorisation.
Vote s/A°4	Le Conseil, par 28 oui, 48 non et 2 abstentions, refuse l'amendement.
Discussion (suite)	Mme Mathilde Maillard (PLR), <u>qui dépose un amendement.</u> Mme Alexandra Gerber (Les Vert·e·s)
Amendement 6 Art. 11, al. 12	Article 11 – valeur d'impact et priorité à compenser en nature

Deuxième partie de la 3^e séance du mardi 8 septembre 2026

	Al. 12 (nouveau) Il est possible d'anticiper une compensation, en vue d'un futur abattage. Cas échéant, le choix de la plantation doit être communiqué au service communal pour validation. Il l'inscrira dans son plan des compensations.
Vote s/A°6	Le Conseil, par 30 oui, 48 non et 0 abstention, refuse l'amendement
Discussion (suite)	Mme Françoise Piron (PLR), <u>qui dépose un amendement.</u> Mme Feryel Kilani (Les Vert·e·s), M. Jacques Pernet (PLR), M. Matthieu Carrel (PLR), Mme Françoise Piron (PLR), Mme Alexandra Gerber (Les Vert·e·s), M. Johann Dupuis(EàG), Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, environnement et architecture
Amendement 7 Art. 12, Al. 2	Art. 12 – impossibilité de compenser en nature et taxe compensatoire Al.2 Le montant de la taxe est déterminé par la valeur d'impact non compensée en nature, à hauteur de CHF 1.- par point d'impact non compensé. Pour les arbres, et pour le reste du patrimoine arboré, la taxe est de CHF 10'000.- au maximum. Elle doit couvrir les frais de reconstitution ou de remplacement de la valeur naturelle supprimée.
Vote s/A°7	Le Conseil, par 26 oui, 52 non et 1 abstention, refuse l'amendement
Discussion (suite)	Mme Mathilde Maillard (PLR), <u>qui dépose un amendement.</u> Mme Alexandra Gerber (Les Vert·e·s), M. Johann Dupuis (EàG)
Amendement 7bis Art. 12, al. 2	Art. 12 – impossibilité de compenser en nature et taxe compensatoire Al.2 Le montant de la taxe est déterminé par la valeur d'impact non compensée en nature, à hauteur de CHF 1.- par point d'impact non compensé. Pour les arbres, le montant de la taxe ne peut excéder le montant de la taxe calculé sur la base de l'annexe 4 du RLPrPNP. Pour le reste du patrimoine arboré, la taxe est de CHF 10'000.- au maximum. Elle doit couvrir les frais de reconstitution ou de remplacement de la valeur naturelle supprimée
Vote s/A°7bis	Le Conseil, par 26 oui, 54 non et 0 abstention, refuse l'amendement
Discussion (suite)	Mme Eliane Aubert (PLR), <u>qui dépose un amendement.</u> Mme Alexandra Gerber (Les Vert·e·s), M. Matthieu Carrel (PLR), M. Valentin Christe (UDC), Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, environnement et architecture
Amendement 8 Art. 13	Suppression de l'article 13.
Vote s/A°8	Le Conseil, par 29 oui, 49 non et 1 abstention, refuse l'amendement
Discussion (suite)	Mme Mathilde Maillard (PLR), Mme Feryel Kilani (Les Vert·e·s), <u>qui demande le vote nominal.</u> La demande d'appel nominal étant soutenue par le nombre suffisant de voix, il y sera procédé. Mme Natacha Litzistorf, directrice de Logement, environnement et architecture.

Deuxième partie de la 3^e séance du mardi 8 septembre 2026

Vœu	La Commission souhaite que la Municipalité rende obligatoire pour les demandes d'abattage (art. 16 al.4), autant que possible, la pose d'un avis sur place, comme cela se pratique pour les mises à l'enquête de permis de construire.		
Vote s/concl.	A l'appel nominal, le Conseil, par 52 oui, 26 non et 1 abstention, approuve la conclusion de la commission, soit décide d'adopter le règlement communal du patrimoine arboré tel qu'amendé.		
Résultat du vote	Aubert Eliane	PLR	Non[-]
	Baud Ariane	EàG	Oui[+]
	Beaud Valéry	Les Verts	Oui[+]
	Beaufils Yann	PLR	Non[-]
	Béguin Jean-Marc	V'lib-Le Centre	Oui[+]
	Bérard Marlène	PLR	Non[-]
	Berguerand Anne	Les Verts	Oui[+]
	Bettens Eric	Les Verts	Oui[+]
	Bisang Laurence	soc	Oui[+]
	Bonillo Isabelle	EàG	Oui[+]
	Buclin Hadrien	EàG	Oui[+]
	Carrel Matthieu	PLR	Non[-]
	Carvalho Arruda Carolina	soc	Oui[+]
	Carvalhosa Barbosa Marlène	EàG	Oui[+]
	Christe Valentin	UDC	Non[-]
	Cornuz Jacques	V'lib-Le Centre	Abst[0]
	Crausaz Mottier Magali	EàG	Oui[+]
	Crittin Lola	EàG	Oui[+]
	Dana Louis	soc	Oui[+]
	De Broglie Jennifer	UDC	Non[-]
	de Ribaupierre Serge	V'lib-Le Centre	Oui[+]
	De Vargas Samuel	soc	Oui[+]
	Devallonné Dinbali	soc	Oui[+]
	Caroline		

Deuxième partie de la 3^e séance du mardi 8 septembre 2026

Dumoulin Coralie	PLR	Non[-]
Dupuis Johann	EàG	Oui[+]
Evéquoz Séverine	Les Verts	Oui[+]
Fahmy Olivia	Les Verts	Oui[+]
Finci Sabine	PLR	Non[-]
Gaudard Guy	PLR	Non[-]
Genoud Alice	Les Verts	Oui[+]
Gerber Alexandra	Les Verts	Oui[+]
Gerber Anne	PLR	Non[-]
Gigon Dominique	soc	Oui[+]
Golestani Line	soc	Oui[+]
Graf Paloma	Les Verts	Oui[+]
Grandjean Maëlle	soc	Oui[+]
Humbert Mathias	EàG	Oui[+]
Isik Tanya Nihal	EàG	Oui[+]
Jaffar Mountazar	soc	Oui[+]
Joliat Julien	PLR	Non[-]
Kamenica Musa	soc	Oui[+]
Kane Alassane	EàG	Oui[+]
Kanthia Paulraj	PLR	Non[-]
Kaser Olivier	PLR	Non[-]
Kilani Feryel	Les Verts	Oui[+]
Kovaliv Gaëlle	EàG	Oui[+]
Kovaliv Léonie	EàG	Oui[+]
Kulmiye Yusuf	soc	Oui[+]
Lasserre Aurélie	Les Verts	Oui[+]
Lavanchy Josée-Christine	UDC	Non[-]
Lugrin Yann	PLR	Non[-]
Maillard Mathilde	PLR	Non[-]
Maillard Tony	UDC	Non[-]

Deuxième partie de la 3^e séance du mardi 8 septembre 2026

Marmy Olivier	PLR	Non[-]
Maurer Putallaz Marisa	PLR	Non[-]
Meinherz Franziska	EàG	Oui[+]
Meuwly Benjamin	PLR	Non[-]
Mohamed Ali Khalid	EàG	Oui[+]
Monod Pauline	V'lib-Le Centre	Oui[+]
Nagel Julien	EàG	Oui[+]
NDiaye Marème	soc	Oui[+]
Neumann Sarah	soc	Oui[+]
Oguey Joël	UDC	Non[-]
Pagnot Bloch Olivier	UDC	Non[-]
Panchard Ilias	Les Verts	Oui[+]
Paquier Mathias	V'lib-Le Centre	Oui[+]
Pernet Jacques	PLR	Non[-]
Piron Françoise	PLR	Non[-]
Raboud Sidorenko Agathe	EàG	Oui[+]
Rastorfer Jacques-Etienne	soc	Oui[+]
Rigual Christelle	soc	Oui[+]
Salzmann Yvan	soc	Oui[+]
Santolin Jonathan	UDC	Non[-]
Saugy Anouck	PLR	
Thorens Olivier	Les Verts	Oui[+]
Tora Vlora	soc	Oui[+]
Vouillamoz Vincent	V'lib-Le Centre	Oui[+]
Wild Diane	PLR	Non[-]
Zürcher Viginie	soc	Oui[+]

Clôture

La séance est levée à 22 h 35

La présidente

Le secrétaire

.....

.....